



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Surendettement

Question écrite n° 17678

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Deaut appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation des personnes en surendettement. Le nombre des foyers en situation de surendettement s'est considérablement développé ces dernières années suite à l'aggravation de la crise économique. En effet, pour ceux qui ont perdu leur emploi, une forte diminution de leurs ressources rend vite le poids du crédit insupportable. À cet égard, la loi sur le surendettement récemment votée par le Parlement n'apporte aucune réponse. Certains créanciers peuvent refuser toute négociation - par ailleurs, c'est parfois un abandon de créances qui serait nécessaire - mais elle n'est pas organisée spécialement. Un réexamen des textes semble nécessaire afin de proposer aux plus démunis des réponses rapides et raisonnables. Il lui demande quelles mesures il entend prendre pour améliorer l'efficacité de la loi.

Texte de la réponse

Le plan quinquennal pour la justice n'entend pas faire une réforme de fond des dispositions du code de la consommation relatives au règlement des situations de surendettement, mais a pour objet essentiel de recentrer l'intervention du juge sur ses attributions proprement juridictionnelles. Pour autant, il ne saurait être considéré que ce plan n'apporte aucune réponse à l'amélioration du traitement du surendettement. En effet, les mesures prévues par le projet de loi tendent à une plus grande efficacité par un gain de temps. Toutefois, celles-ci n'excluent pas une réflexion de fond qui pourrait être engagée dans le cadre d'une concertation interministérielle. D'ores et déjà, la situation des plus démunis est examinée dans le cadre de la réflexion globale sur la lutte contre l'exclusion.

Données clés

Auteur : [M. Le Déaut Jean-Yves](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17678

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 24 octobre 1994

Question publiée le : 15 août 1994, page 4113

Réponse publiée le : 31 octobre 1994, page 5457